



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



DEMANDE D'ÉTUDE

ÉTAT DES LIEUX DES ARTISTES ÉQUESTRES EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE

- 1. Les commanditaires et leurs liens avec les artistes équestres**
- 2. Pourquoi cette demande d'étude ?**
- 3. Les objectifs de l'étude**
- 4. Les moyens mis à disposition par les commanditaires**



1. Les commanditaires et leurs liens avec les artistes équestres

Le Syndicat National des Artistes Equestres (SNAE)

- Créé en 2013 afin de lancer une réflexion sur l'avenir et la gestion de la profession
- Président : Manuel Solivellas
- Secrétaire général : Gilbert de Keyser
- Trésorier : François Xavier Bigo
- Nombre d'adhérents

La Fédération Française d'Equitation (FFE)

Via le sport et les clubs

Fédération sportive agréée par le ministère chargé des sports et délégataire d'une mission de service public

Missions de promouvoir et développer l'équitation en France

Les artistes équestres sont intégrés dans la FFE notamment à travers les disciplines de la voltige et du Dressage (carrousel) pour lesquelles la FFE est titulaire d'une délégation de service public. Ils peuvent être sportifs de haut niveau ou cavaliers de club selon le niveau et le projet sportif.

La FFE dispose depuis 2000 d'une commission spectacles équestres des clubs afin de développer les spectacles équestres pour les établissements équestres adhérents.

La FFE délivre un Brevet fédéral d'encadrement Spectacle équestre

La FFE édite un guide fédéral Spectacle Club

La FFE organise régulièrement le Congrès des Spectacles équestre

La Fédération Française d'Équitation (FFE)

Via la culture et l'éducation

La FFE a co-créé avec l'IFCE la Mission française pour la culture équestre qui a notamment pour objet la promotion et le développement de la culture équestre française et d'agir en faveur de la reconnaissance de l'ensemble des patrimoines et des cultures liés au cheval comme éléments importants de la diversité et de la créativité culturelles

Opération scolaire Graine d'artiste : dispositif en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Une école, et de fait la commune, s'associent avec un poney-club pour créer un spectacle et se produire lors de Poney Passion.



2. Pourquoi cette demande d'étude ?

Les artistes équestres : une nébuleuse à identifier

- Pluriactivité d'un artiste équestre justifiée par l'impossibilité de vivre d'une activité unique (majorité des cas) → création de plusieurs structures: autoentreprise, société, salariat, entreprise individuelle, etc.
- Activité de spectacle équestre de club qui peut entraîner des problématiques fiscales (activités accessoires), juridiques (activité non agricole) et sociales (statuts des artistes)
- Cumul de statuts pouvant être soumis à différentes réglementations: exploitant d'un établissement équestre, cavalier, enseignant ou autres métiers de la filière équestre ou non.
- Coexistence d'amateurs et de professionnels : risques de concurrence déloyale et de fiscalisation importants

Une variété de statuts et de modes de rémunération

STATUTS POSSIBLES

Association

Société agricole (uniquement si activité principale différente) ou commerciale

Entreprise individuelle

Intermittent du spectacle

MODES DE REMUNERATION

Présomption de salariat pour les intermittents du spectacle (protection de l'artiste)

Facturation pour les indépendants et les entreprises/sociétés

Problématiques soulevées

Exclusion du spectacle équestre du champ d'application de l'article L. 311-1 du Code rural concernant les activités agricoles:

- Accès au foncier pour la détention d'équidés (zone agricole)
- Aides agricoles
- Concurrence déloyale entre associations et professionnels
- Absence de protection des indépendants
- Cumul de réglementations

3. Les objectifs de l'étude

Recenser les artistes équestres

Pour les identifier et les quantifier (coordonnées, activité principale ou secondaire, structure de l'activité, ...)

Analyser objectivement le métier, ses problématiques

Conditions d'exercice (structure, cavalerie, statut, pluriactivité, etc)

Situation économique

Problématiques rencontrées

Chiffrer le « marché » que représente l'activité des artistes équestres

Classer les difficultés en fonction du statut

Proposer une formalisation du statut de l'artiste équestre en cohérence avec les éléments recueillis

4. Les moyens mis à disposition

Moyens mis à disposition par le SNAE

Ressources humaines :

- participation au comité de pilotage, analyse juridique en fonction des besoins

Moyens mis à disposition par la FFE

Ressources humaines:

- Isabelle DEFOSSEZ, responsable juridique: participation au comité de pilotage, rédaction, suivi des évolutions, analyse juridique en fonction des besoins
- Juriste en alternance: rédaction, suivi des évolutions, analyse juridique en fonction des besoins
- Portage politique du dossier auprès des pouvoirs publics

Ressources financières: possibilité de débloquer des fonds si besoin et sous conditions